EN PRATIQUE

RENCONTRE À DOMICILE

10 MINUTES suffisent pour répondre !

Vous pourrez reconnaître les ambassadeurs à leur gilet Val de Garonne Agglomération et à leur carte d'accréditation. Ils pourront se présenter du lundi au vendredi, entre 8h et 20h, et le samedi entre 10h et 19h.

En cas d'absence, ils déposeront un avis de passage.

Pour gagner du temps

Avant la visite, nous vous remercions de :

- vérifier que **votre nom** soit bien indiqué sur votre boîte aux lettres,
 - noter **le numéro de vos bacs,** gris et jaune, qui sont gravés à l'arrière, sous la poignée,
 - préparer, si vous êtes locataire, les **coordonnées de votre propriétaire** (prénom, nom et numéro de téléphone).

Professionnels: merci de contacter l'Agglomération au 05 53 64 40 46 pour convenir d'un rendez-vous.

Les ambassadeurs vous accueillent également pour des permanences dans votre mairie :

Vendredi 5 janvier 2024 de 14h à 18h **Vendredi 19 janvier 2024** de 14h à 18h



UNE QUESTION ? environnement@vg-agglo.com 05 53 64 40 46 vg-agglo.com

